

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



AVEC NOS DIRIGEANTES... ... POUR LE FOOTBALL FÉMININ !

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



©Conseil départemental de l'Yonne / Photo Studio Xavier Morize

Le District de l'Yonne de Football était en fête le samedi 17 mars 2018 à l'occasion de la « Journée de la Femme ».

Pages 6 et 7

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Sommaire

- Informations Pages 1 à 5
- Actualités Pages 6 à 12
- Procès-Verbaux Pages 13 à 20

Agenda de la semaine

Lundi 26 :
Mardi 27 :
Mercredi 28 : Commission sportive
Jeudi 29 : Commission de discipline
Vendredi 30 :

L'OPÉRATION « PEF DE L'ANNÉE » EST LANCÉE !



Lancé depuis 2014 par la Fédération Française de Football, le Programme Educatif Fédéral continue son ascension fulgurante auprès des licenciés, et représente un élément essentiel dans la politique de développement de nos clubs.

Permettant de sensibiliser les jeunes licencié(e)s aux règles de vie et de jeu, cet outil pédagogique va passer un

nouveau cap cette saison, sur notre territoire régional, avec la mise en place de l'Opération « PEF de l'Année ».

Au travers de cette opération, c'est une nouvelle action de valorisation, portée par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et son Partenaire, le Crédit Agricole, qui permettra de récompenser la politique éducative de nombreux clubs régionaux.

Pour les clubs souhaitant s'inscrire à cette opération, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription se trouvant en bas de l'article et de la renvoyer, avec vos fiches actions PEF réalisées au cours de la saison à Bruno BILLOTTE.

Les clubs ayant mis en place une politique éducative régulière, tout au long de la saison, seront récompensés par une dotation (la liste des lauréats sera connue en fin de saison).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de notre Conseiller Technique Bruno BILLOTTE DAP ou de Clara SIDOBRE, CTR Responsable du Développement de l'Animation des Pratiques.

[Fiche d'inscription](#)

Contact

Bruno BILLOTTE – bbillotte@yonne.fff.fr – 06.45.73.92.24

COORDONNÉES DES STRUCTURES FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le District de l'Yonne de Football vous propose de découvrir des documents interactifs répertoriant l'ensemble des Structures Football en milieu Scolaire (Collèges et Lycées) de la région Bourgogne Franche-Comté – saison 2017/2018. Vous y trouverez notamment les coordonnées des responsables, ainsi que de nombreuses informations sur les concours d'entrée. (Dernière mise à jour le 9 Mars 2018).

[Sections Sportives Collèges](#)
[Sections Sportives Lycées](#)

UNE NOUVELLE SECTION DANS L'YONNE !



Les sections sportives football se développent dans le département ! C'est à présent au tour du collège Marie-Noël de JOIGNY d'en proposer une, accessible aux garçons et aux filles.

C'est une nouvelle étape pour le collège Jovinien, qui propose à ses (futurs)

élèves, la possibilité de lier la scolarité et leur sport favori, le football ! Proposée aux jeunes de 6^{ème} et 5^{ème}, garçons et filles, la section ouvrira ses portes pour la rentrée 2018. L'établissement, représenté par son Principal, François GERMAIN, souhaite développer le football féminin en constituant une équipe exclusivement féminine...

Dès la rentrée 2019, la section sera ouverte à tous les niveaux du collège.

Le calendrier étant volontairement serré, les dossiers sont à remettre à l'établissement pour le mardi 3 avril délai de rigueur. Les réponses seront données aux familles dès le vendredi 6 avril 2018.

Epreuves d'admissibilité : mercredi 4 avril – 14h00

[Dossier de candidature](#)

SOUTENEZ L'AJA...

... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique

officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),

- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande



UNE OFFRE SPÉCIALE « CLUBS » POUR AJA / FBBP

À l'occasion de la 31ème journée de Domino's Ligue 2, l'AJ Auxerre met en place une opération d'envergure à l'attention des clubs de notre Ligue, pour la réception de Bourg-Peronnas, le vendredi 30 mars à 20h.

Les clubs Burgo-Comtois ont donc la possibilité de commander des places à tarifs réduits pour les licenciés de -18 ans.

Afin de réaliser une belle fête du football, l'AJA proposera également un village « animations » ouvert au public à partir de 18h30.

Pour profiter de cette offre, les clubs devront retourner le bon de commande ci-dessous à l'adresse billetterie@aja.fr avant le **jeudi 29 mars 2018**.

Rendez-vous sur le site aja.fr pour plus d'informations sur cet événement.

[Bon de commande](#)

AJ AUXERRE BOURG-EN-BRESSE

VENDREDI 30 MARS - 20H



#PLUSFORTSAVECVOUS

INFOS et BILLETTERIE : 03 86 72 32 30

www.aja.fr

SPONSORS OFFICIELS

LOUAGNY

ServiStores

BigMat

Jeannin

Groupama

Cichy

Manutention

昆仑山 雪山矿泉水

Domino's

LIGUE 2

Yonne

republicaine

Elite

macron



VIENS VIVRE COMME
UN PRO !



STAGES 2018 A.J. AUXERRE FOOTBALL

GARÇONS ET FILLES DE 7 À 14 ANS

- ✱ STAGES SUPERVISÉS PAR LA CELLULE DE RECRUTEMENT A.J. AUXERRE.
- ✱ UNE TENUE A.J. AUXERRE FOOTBALL OFFERTE - ÉQUIPEMENTIER MACRON
- ✱ ACTIVITÉS ET ANIMATIONS TOUS LES JOURS.
- ✱ RENCONTRE AVEC LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
- ✱ POSSIBILITÉ D'ASSOCIER PERFECTIONNEMENT FOOTBALL ET RENFORCEMENT SCOLAIRE AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION.

STAGES AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

TARIFS STAGE A.J.A AUXERRE

AVRIL 2018		JUILLET 2018		ACADOMIA (OPTION)
SANS HÉBERGEMENT	AVEC HÉBERGEMENT	SANS HÉBERGEMENT		120€ / SEMAINE - 1H30 / JOUR
DU 9 AU 13 AVRIL	DU 8 AU 14 JUILLET	DU 8 AU 13 JUILLET		INITIATION OU PERFECTIONNEMENT AU CHOIX
A.J.A 180€ / SEMAINE	DU 15 AU 21 JUILLET	DU 15 AU 20 JUILLET		ANGLAIS / FRANÇAIS / MATHÉMATIQUES
	A.J.A 550€ / SEMAINE	DU 23 AU 27 JUILLET		
		A.J.A 280€ / SEMAINE		

CONTACT : stages@aja.fr - 03.86.72.32.32

ACADOMIA
AJ AUXERRE

AVEC NOS DIRIGEANTES... ... POUR LE FOOTBALL FÉMININ !



Le District de l'Yonne de Football était en fête le samedi 17 mars 2018 à l'occasion de la « Journée de la Femme », organisée par les Commissions Départementales et Régionales de Féminisation à laquelle de nombreuses dirigeantes ont fait honneur !

Une journée événementielle avec la participation de Brigitte HENRIQUES, Vice-Présidente de la Fédération Française de Football et Marinette PICHON, ex joueuse et meilleure buteuse (81 buts !) de l'équipe de France !

Le Président du District de l'Yonne de Football aura ouvert la conférence matinale en remerciant nos deux invitées et saluant la présence de Patrick GENDRAUD, Président du Conseil Départemental ainsi que plusieurs élus départementaux, mais aussi Yves BIRON, adjoint aux sports de la Mairie d'Auxerre, Patrice HENNEQUIN, Président du CDOS89, Christian PERDU, trésorier de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, représentant le Président Daniel FONTENIAUD, Baptiste MALHERBE pour l'AJA... et les dirigeantes des clubs icaunais et des autres districts de la Ligue invitées à cette occasion.

En présence de son époux, un hommage fut rendu à Brigitte FONTAINE, présidente d'Auxerre Rosoirs récemment décédée. Brigitte avait su fédérer et lier les valeurs éducatives et citoyennes

à la pratique sportive au sein de son club. Son action connue et reconnue avait été récompensée en 2011 par les trophées Philippe Seguin du Fondation du Football. Cette journée lui était naturellement dédiée.

Après une présentation du District de l'Yonne de Football, Christophe CAILLIET a rappelé la progression des licenciées sur le territoire ces 5 dernières années : avec 64% de progression pour les licenciées féminines sur le Foot Animation, 73% sur les U13-U15, 86% sur les U18 et 17% pour les Seniors ainsi qu'une progression de 29% chez les dirigeantes et éducatrices.

Brigitte HENRIQUES, Vice-Présidente de la Fédération Française de Football expliqua le plan féminin de Féminisation fédéral voulu et mis en place par Noël LE GRAËT et ses équipes et les résultats de cette politique volontariste pour le développement de la discipline. Avec en perspective les objectifs pour la présente mandature dans le cadre du projet « Ambition 2020 » ... et le focus sur la prochaine Coupe du Monde.

Une Coupe du Monde 2019 (après celle des U20 en Bretagne cet été) présentée avec enthousiasme par Marinette PICHON, avec quelques anecdotes appréciées de l'assistance.

Afin de remercier les dirigeantes de leur engagement, la FFF a offert quelques objets promotionnels et le District de l'Yonne de Football, avec le soutien du Conseil Départemental et des Hotels IBIS d'Auxerre, a fait la surprise d'offrir aux participantes un maillot NIKE aux couleurs de l'Équipe de France.

Après le traditionnel verre de l'amitié, les dirigeantes ont été conviées à un déjeuner à la Brasserie des Bords de l'Yonne.

L'après-midi fut consacrée à la visite du Centre de Formation de l'AJA avant que des tables rondes dans les salons de l'AJA et sous l'égide des techniciens Johan RADET, Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN et des membres de la Commission de Féminisation aient pu permettre la libre expression des participantes sur les thèmes suivants : animation et héritage de la Coupe du Monde 2019, « Mesdames, Franchissez la barrière » : rôles et attractivité au sein d'un club, promouvoir la pratique : les EFF et la semaine du foot féminin.

La journée fut conclue par un moment de convivialité où une rose fut offerte à chacune des participantes.

Un grand MERCI à Brigitte HENRIQUES et Marinette PICHON et un grand BRAVO aux organisatrices Florence BRUNET et Catherine BOLLÉA, les présidentes des commissions départementales et régionales de féminisation ainsi qu'aux bénévoles des commissions ayant œuvré au bon déroulement de cette journée, et nos amis de l'AJA pour le prêt des installations au Stade Abbé Deschamps.

Gageons que cette journée aura su mobiliser et motiver nos dirigeantes pour continuer à développer la mixité au sein de nos clubs.



LA SOIRÉE MOULES-FRITES DE L'UNAF 89 APPRÉCIÉE



La traditionnelle soirée moules-frites organisée par l'UNAF (Union Nationale des Arbitres de Football) s'est tenue le samedi 3 mars 2018 à la salle polyvalente de Coulanges-La-Vineuse.

Cette soirée a réuni une soixantaine de participants, arbitres/membres de l'UNAF, quelques habitants du village, pour un moment convivial et riche en plaisanteries... Un repas simple mais un menu qui a su faire saliver les convives !

Le cuisinier Philippe CHATON et son adjoint Antoine FAVIER ont eu du pain sur planche durant toute la soirée... Thomas, Pascale, Alexandre, Bastien et Aurélien pour le service également.

En espérant que les adhérents et invités aient passé un agréable moment et revoir la salle plus complète l'année prochaine, le Président de l'UNAF 89 remercie la municipalité de Coulanges-La-Vineuse pour la mise à disposition de la salle, Norbert BARRAULT, Philippe, Antoine, les membres qui ont participé au service et plus particulièrement à Thomas, qui était présent toute la journée pour la préparation, le service et le nettoyage.

Menu:

*Mise en gaieté :
Breuvage du chanoine Dijonnais
...ou rêve passionnel*

*La déesse de la Mer vous ouvre
son écrin et ensorcelle la farandole
d'aiguillettes Parmentier*

Effeuillée de saison

*Sous la cloche
Que vos narines s'affinent*

*Plaine de fruits
au pied du mont gelé.*

[Photos](#)



TOUJOURS PLUS DE PERFECTIONNEMENT CHEZ LES JEUNES



Ce mercredi 21 mars, nous avons à nouveau profité du soleil et du terrain synthétique de Champs-Sur-Yonne pour effectuer un Centre de Perfectionnement Départemental.

Cette fois-ci, ce fut au tour des garçons des catégories U12 et U13 de se réunir autour de Guillaume PERLIN, Bruno BILLOTTE, Michel PASSAROTTO et Jimmy JAMES, éducateurs sportifs.

Ce sont donc 36 jeunes des quatre coins du département qui ont répondu présents pour cet après-midi, toujours plus enrichissant au fil de la saison. Au programme et comme par habitude, présentation des éducateurs, on enfile les maillots, on donne son numéro et sa couleur au responsable du groupe et on s'échauffe ! On se perfectionne grâce aux exercices techniques, spécifiques suivant le poste occupé... puis on termine l'après-midi par des petits matchs, avant de profiter d'un goûter pris en commun.

Remerciements à la municipalité et au FC CHAMPS pour le prêt des installations sportives.



« C'EST UN VRAI TRAVAIL COLLECTIF »



Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral, nous nous sommes rendus ce mercredi 21 mars 2018 au club du FC Gâtinais-en-Bourgogne, situé dans le petit village de MONTACHER-VILLEGARDIN, où nous avons interviewé Gregory BERNET, Responsable U10/U11 et Mathieu BRUNIN, Responsable des U18.



Sylvie HUQUET, Secrétaire - Thierry GILBERT, Responsable U13
- Mikael DEROY, Dirigeant - Mathieu BRUNIN
Fany GILBERT, Gregory BERNET

En quelle année a été créé le club ?

Mathieu et Gregory : Le nom « F.C.G.B », c'était à partir de 2015. Avant, c'était le Foot Entreprise de l'usine SENOBLE. Il y a ensuite eu une entente avec MONTACHER en 2010 puis nous avons fusionné pour devenir le FCGB, donc en 2015.

Depuis quand en faites-vous partie ?

Mathieu : je suis arrivé au club en 2015

Gregory : ça doit faire 17 ans que j'y suis...

Quand le club a-t-il adhéré au P.E.F ?

En 2016 !

Quelles sont les actions mises en place par le club ?

Mathieu : nous avons fait tout plein d'actions pour tous les publics et les tranches d'âge que l'on a au sein du club. Certaines autour de l'environnement, le thème de la santé, du fair-play, de la citoyenneté. Nous essayons d'aborder tous les thèmes tout au long de l'année sur les différentes catégories. Notamment sur nos stages foot pendant les vacances.

Mathieu, vous êtes en charge des U18. Quelles actions ont été ou seront effectuées ?

Mathieu : nous avons mis en place une action autour de la santé, sur tout ce qui est lié à l'alimentation et l'hydratation dans le foot.

On va mettre en place sur le prochain stage, une action sur le thème de l'arbitrage, avec nos arbitres ! Nous avons 3 arbitres au sein du club dont un nouveau qui vient d'obtenir l'examen, Lorenzo. C'est un jeune U19, il effectuera son 3^{ème} match ce samedi 24 mars...

Aussi, une action qui arrivera en fin d'année où l'on expliquera tout le parcours d'éducateur.

Gregory, que se passe-t-il avec les U10/U11 ?

Gregory : Nous avons effectué l'action comment « préparer son sac » puis un atelier sur les lois du jeu. Nous allons passer au thème de la santé. Je vais réfléchir sur ce que l'on pourrait faire ensuite...

Sur les plus petites catégories, qu'a-t-il été réalisé ?

Mathieu : Chez les tout petits, nous avons fait les actions sur les règles de vie, les règles de base. Dire bonjour, au revoir, faire son sac et apprendre à faire ses lacets...

Chez les U13, nous avons travaillé lors du dernier stage sur le fairplay, les lois du jeu, l'arbitrage.

Nous avons la chance d'avoir un pompier volontaire parmi nos dirigeants, qui est intervenu auprès de nos U15 afin d'enseigner les premiers gestes de secours pendant le stage.

Donc à chaque stage, un thème différent ?

Mathieu : c'est ça ! Nous faisons lors des vacances scolaires un stage d'une durée de 2 jours, où nous demandons 5€ par enfant. L'argent récolté va dans une association. La dernière fois, c'est parti à l'Hôpital Necker... Nous sommes en train de voir avec eux pour avoir une banderole. Nous avons eu des remerciements.

Tout repart sur des associations en lien avec des enfants malades.

Gregory : c'est suite au décès d'un garçon de 9 ans qui était licencié... C'est aussi pour ça que notre tournoi de Pentecôte porte son nom.

Mathieu : nous veillons à faire des stages avec des catégories différentes à chaque fois... le dernier, c'était pour les U10 à U13. Le prochain sera pour les U15 à U18. C'est là que l'on met en place « EDUCAFOOT », avec une partie terrain et une partie sur le Programme Éducatif Fédéral.

L'année dernière, l'ambassadeur du tri est venu chez les U6 à U11. On avait fait des crêpes, un biathlon autour de l'environnement...

Lors de la semaine du football féminin, nous faisons des portes ouvertes féminines. En fin de saison on fait une journée porte ouverte, pour tous.

En fin d'année, on se retrouve avec tous les parents pour manger et l'après-midi se termine sur le terrain...

Quel est le rôle de Claude BROSSERON ?

Mathieu : Claude n'a pas de catégorie spécifique, il s'occupe un peu de tout. Il peut s'occuper de l'accueil des équipes, être délégué...

Avez-vous quelque chose à rajouter ?

Mathieu : C'est un travail qui est effectué au sein du club, avec l'ensemble des éducateurs et des dirigeants. Aussi bien pour ceux qui sont dans la partie secrétariat, où ils suivent en permanence le suivi, l'envoi des fiches actions, que l'adhérence aux projets. On lance des choses, on adhère au programme mais tout seul on ne peut pas tout faire.

J'en profite donc pour remercier tous les éducateurs, des U6 jusqu'en U18, qui œuvrent pour le programme éducatif, c'est un vrai travail collectif. Un petit clin d'œil à tous.

En règle générale, que pensez-vous du PEF ?

Mathieu : C'est un outil superbe. C'est un bon complément par rapport à ce qu'on peut faire. Il y a des choses qu'on faisait avant mais c'est bien de le formaliser. Je trouve que les outils sont bien faits, notamment le dernier classeur. Les jeunes joueurs en ont besoin aussi, ça doit faire partie intégrante de nos séances. Sans prendre le dessus sur la partie foot certes mais on est des éducateurs, dans ce mot il y a « éducatif » et on doit être en capacité d'amener des choses sur le terrain et sur l'éducation. On a ce rôle-là aussi, transmettre des messages auprès de nos jeunes.

Gregory : comme disait Mathieu, nous avons un peu le rôle de professeur, on leur apprend certaines choses niveau foot, hygiène, santé, sécurité... Un rôle de prof !

Pensez-vous obtenir le Label la saison prochaine ?

On postule pour le label pour la deuxième saison consécutive. L'an passé, on répondait à tous les critères sauf qu'il nous manquait un éducateur ayant le module U6/U7. Il y a des critères qui ont changé, il nous est imposé d'avoir une équipe féminine. On a des joueuses de catégories U6 à U11, avec Fany GILBERT comme Responsable. Donc on a créé depuis janvier, une équipe féminine U9. On devrait désormais répondre à tous les critères et on espère l'obtenir !

PROCES - VERBAUX

PV 228 Sp 33

Auxerre le 21 mars 2018

Présents : MM Trinquesse - Batréau - Rollin - Mme Chéry-Floch

Invité : Mr Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Matchs arrêtés

Match 50369.2 du 11.03.18 Serein AS - Auxerre Sp Citoyens D3 gr C

Match arrêté à la 87^{ème} minute.

La commission, vu les pièces au dossier, le motif de l'arrêt du match,

- attendu que l'équipe d'Auxerre Sp Citoyens s'est trouvée à 7 joueurs,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Sp Citoyens,
- score : Serein AS = 3 buts, 3 pts / Auxerre Sp Citoyens = 0 but, -1 pt.

Match 51982.1 du 17.03.18 Cerisiers/Malay Le Grand - St Julien Du Sault U18 D2

Match arrêté à la 45^{ème} minute.

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport de l'arbitre,

- attendu que l'arrêt du match est dû à l'impraticabilité du terrain,
- donne ce match à rejouer le 1^{er} mai 2018, 1^{ère} date de libre.

2. Forfaits

Match 51716.1 du 15.03.18 Appoigny - Charbuy départemental futsal

La commission, attendu que l'équipe d'Appoigny était absente au coup d'envoi,

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe d'Appoigny,
- score : Appoigny = 0 but, -1 pt / Charbuy = 3 buts, 3 pts,
- en application du règlement des championnats seniors – annuaire du district – article 19 – forfait,
- en application du règlement départemental futsal – annuaire du district : « en cas de forfait non déclaré d'une équipe, les frais de déplacement des arbitres sont à sa charge en totalité »
- par conséquent demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Appoigny de la somme de 32 € pour en créditer les comptes des arbitres MM Chaton (16 €) et Musij (16 €),
- amende 40 € au club d'Appoigny pour forfait non déclaré.

Match 51707.2 du 22.03.18 Fleury La Vallée - Bléneau départemental futsal

La commission, vu le courriel du club de Bléneau en date du 21.03.18.,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Bléneau,
- score : Fleury La Vallée = 3 buts, 3 pts / Bléneau = 0 but, - 1 pt,
- amende 20 € au club de Bléneau pour forfait déclaré.

Match 52099.1 du 17.03.18 FC Gatinais/St Sérotin - Cerisiers U15 D3 gr B

La commission, vu le courriel du club de Cerisiers en date du 15.03.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Cerisiers,
- score : FC Gatinais/St Sérotin = 3 but, 3 pts - Cerisiers = 0 but, - 1 pt,
- donne match retour à jouer le 28 avril 2018 sur les installations du FC Gatinais,
- amende 20 € au club de Cerisiers,

Match 52269.1 du 17.03.18 Appoigny/Charbuy 2 - St Clément Onze 2 critérium U15 espéra à 8

La commission, vu le courriel du club de St Clément Onze en date du 17.03.18,

- dit l'équipe U15 de St Clément Onze 2 en forfait général,
- amende 120 € au club de St Clément Onze.

3. Matches non joués

Match 50022.2 du 18.03.18 St Georges - Monéteau D1

La commission, vu l'arrêté municipal de St Georges en date du 16.03.18,

- donne ce match à jouer le 20 mai 2018.

Match 50742.2 du 18.03.18 Héry - Tonnerre D2 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal d'Héry en date du 16.03.18, donne ce match à jouer le 8 mai 2018, date impérative.

Match 50242.2 du 18.03.18 Cerisiers 2 - St Denis Les Sens D3 gr A

La commission, vu le rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain, donne ce match à jouer le 10 mai 2018.

Match 50247.2 du 18.03.18 Joigny 3 - St Valérien EESV D3 gr A

La commission, vu le rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Match 50310.2 du 18.03.18 Lindry - Toucy 2 D3 gr B

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant le non déroulement de la rencontre : terrain impraticable,

- demande à l'arbitre, Mr Ruffe, de fournir un rapport et ce pour le mardi 27 mars 2018.

Match 50311.2 du 18.03.18 Charmoy 2 - Fleury La Vallée D3 gr B

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 16.03.18, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Match 50313.2 du 18.03.18 Mt St Sulpice 2 - St Georges 2 D3 gr B

La commission, vu le rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 50375.2 du 18.03.18 Montillot - Andryes D3 gr C

La commission, vu le courriel du club de Montillot en date du 17.03.18, donne ce match à jouer le 10 mai 2018.

Match 50378.2 du 18.03.18 Varennes 2 - Guillon D3 gr C

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Varennes en date du 16.03.18, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018.

Match 50379.2 du 18.03.18 Quarré/St Germain - Serein AS D3 gr C

La commission, vu le rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain, donne ce match à jouer le 10 mai 2018.

Match 50441.2 du 18.03.18 FC Gatinais 3 - Vinneuf 2 D4 gr A

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant le non déroulement de la rencontre : terrain impraticable,

- demande à l'arbitre, Mr Collet, de fournir un rapport et ce pour le mardi 27 mars 2018.

Match 50443.2 du 18.03.18 St Sérotin - Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 D4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de St Sérotin en date du 16.03.18, donne ce match à jouer le 10 mai 2018.

Match 50445.2 du 18.03.18 St Denis Les Sens 2 - Sens Franco Portugais 3 D4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 15.02.18, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Match 50507.2 du 18.03.18 Fleury La Vallée 2 - Charmoy 3 D4 gr B

La commission, vu le courriel du club de Fleury La Vallée en date du 18.03.18, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Match 50506.2 du 18.03.18 Chemilly - Cheny 2 D4 gr B

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant le non déroulement de la rencontre : terrain impraticable, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 50577.2 du 18.03.18 Toucy 3/Chevannes 2 - St Sauveur/Saints D4 gr C

La commission, vu le courriel du club de Toucy en date du 18.03.18, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 50642.2 du 18.03.18 Etivey - Avallon Vauban FC 3 D4 gr D

La commission, l'arrêté municipal de la mairie d'Etivey en date du 16.03.18, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018.

Match 51943.1 du 18.03.18 Asquins - Coulanges.Vineuse/Andryes CY féminine à 8

La commission, vu le courriel du club d'Asquins en date du 17.03.18, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 52175.1 du 18.03.18 Malay Le Grand - Semur/Epoisses Fém à 8 D1

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 6 mai 2018.

Match 52044.1 du 17.03.18 Chevannes - Tonnerre/Varennes U15 D1

La commission, vu le courriel du club de Chevannes en date du 17.03.18, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018.

Match 52112.2 du 17.03.18 Joigny 2 - Fontaine La Gaillarde U15 D3 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 avril 2018.

La commission rappelle le règlement – championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5 :

« 5. Les clubs, dont une équipe sénior aura deux matchs de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).

Ce terrain de remplacement devra être un terrain de même niveau ou à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 16 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.

Par ailleurs, et indépendamment des articles précédents, en cas de terrain impraticable, la commission sportive et calendriers pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match.

S'il s'agit d'un match aller, le match retour ne sera pas inversé. »

La commission, vu les pièces au dossier, prend note que les clubs nommés ci-dessous, ont 2 matchs de remis à domicile :

- D1 = équipes du FC Gatinais - Gron – St Georges - Vinneuf
- D2 gr B = équipe de Chablis 2
- D3 gr C = équipe de Montillot

Par conséquent en application du règlement – terrain impraticable - voir ci-dessus, dans le cas d'une nouvelle indisponibilité de terrain pour ces équipes, **ces clubs doivent fournir un terrain de repli ou jouer chez l'adversaire aux dates prévues au calendrier de ces compétitions.**

4. Changements dates, horaires, terrains

Match 52623.1 du 01.04.18 Toucy 2 - Chablis CY

Demande de report de match du Toucy en date du 19.03.18.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match au 1^{er} avril 2018.

Match 50245.2 du 25.03.18 Sens Racing Club 3 - Gron 2 D3 gr A

Demande de report de match du club de Gron en date du 20.03.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018, 1^{ère} date de libre.

Match 50383.2 du 08.04.18 Serein AS - Avallon Vauban FC 3 D3 gr C

Demande de changement de date du club de Serein AS en date du 16.03.18.

La commission, vu le refus du club d'Avallon Vauban FC, maintient ce match le 8 avril 2018 à 15 h 00 à Ligny Le Chatel.

Match 50490.2 du 25.03.18 Charmoy 3 - Vergigny 2 D4 gr B

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 12.03.18, donne ce match à jouer le 25 mars 2018 à 13 h 00 sur le terrain stabilisé de Charmoy.

Match 50621.2 du 25.03.18 Magny 2 - Etivey D4 gr D

Courriel du club de Magny en date du 20.03.18.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match le 25 mars 2018 à Magny.

Match 52663.1 du 25.03.18 Appoigny/Auxerre Stade - Avallon Vauban FC Fém à 8 D2

Courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 20.03.18 : demande de report de match.
La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match le 25 mars 2018 à Appoigny.

Match 52665.1 du 08.04.18 Monéteau/Toucy 2 - Appoigny/Auxerre Stade Fém à 8 D2

Courriel du club de Monéteau en date du 21.03.18 : demande de changement de terrain.
La commission donne ce match à jouer le 8 avril 2018 à Toucy.

Match 51970.1 du 24.03.18 Toucy/Diges.Pourrain - Avallon CO U18 D1

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 11 avril 2018 à 15 h 00 à Toucy.

Match 51999.1 du 24.03.18 St Julien - Appoigny U18 D2

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 mars 2018 à 15 h 00 à St Julien.

Match 52034.1 du 24.03.18 Magny - Avallon Vauban FC U18 D3 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre,

- donne match aller à jouer le 24 mars 2018 à 18 h 00 sur le terrain synthétique d'Avallon,
- donne match retour à jouer le 2 juin 2018 à Magny.

Match 52035.1 du 24.03.18 Courson/Vermenton - E.C.N. U18 D3 gr B

La commission, vu le courriel du club de Courson, donne ce match à jouer le 24 mars 2018 à 16 h 00 à Vermenton.

Match 52086.1 du 24.03.18 Appoigny/Charbuy - St Julien U15 D2

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 mars 2018 à 15 h 00 à Appoigny.

Match 52121.1 du 07.04.18 Serein AS/Neuvy - Gurgy/Charmoy U15 D3 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 7 avril 2018 à 14 h 00.

5. Feuilles de match non parvenue

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...

1er rappel concernant la feuille de match non parvenue – journée du 10 mars 2018

- U13 D4 gr A 52507.1 Vermenton - Auxerre Stade 4

Amende 30 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

6. Feuille de match informatisée non parvenue

Match 52011.1 du 17.03.18 Gron 1/St Clément Onze 3 - St Clément Onze 2 U18 D3 gr A

La commission, suite à un problème informatique, la FMI n'a pu être réalisée,

- prend note de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Gron 1/St Clément Onze 3 = 0 – St Clément Onze 2 = 6.

7. Questions diverses

Match 50114.2 du 18.03.18 Paron FC 2 - Champlost D2 gr A

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre.

Rappel : les feuilles de matchs doivent être signées en fin de rencontre.

Match 50244.2 du 18.03.18 Sens Franco Portugais 2 - Sens Eveil D3 gr A

Courriel du club de Sens Eveil en date du 18.03.18 signalant la blessure du joueur N'Goma Balenda Cémar de Sens Eveil non inscrit sur la feuille de match.

La commission en prend note et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 50304.2 du 11.03.18 Toucy 2 - Cheny D3 gr B

La commission, prend note du rapport de l'arbitre de la rencontre et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur, Ravissé Quentin de Toucy.

Match 50572.2 du 18.03.18 Bléneau - Andryes 2 D4 gr C

Courriel du club de Bléneau en date du 18.03.18.

La commission prend note de ce courriel qui ne saurait constituer une réclamation réglementaire.

Match 51700.2 du 01.03.18 Fleury La Vallée - Appoigny départemental futsal

Participation du joueur non licencié du club d'Appoigny à cette rencontre : Laurent David. La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – 2. évocation : « même en cas de réserve ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

... d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Le club concerné est informé par l'organisme gérant la compétition et il peut formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti. »

- par conséquent demande au club d'Appoigny de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 27 mars 2018, date impérative.**

Match 51703.2 du 08.03.18 Appoigny - Charny départemental futsal

Participation des joueurs non licenciés du club d'Appoigny à cette rencontre : Lavignon Didier, Lafleur Joseph, Ajoux Luc, Laurent David et May Clément. La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – 2. évocation : « même en cas de réserve ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

... d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Le club concerné est informé par l'organisme gérant la compétition et il peut formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti. »

- par conséquent demande au club d'Appoigny de fournir ses observations sur la participation de ces joueurs et ce par écrit pour le **mardi 27 mars 2018, date impérative.**

Absence d'arbitre

La commission prend note de l'absence d'arbitre désigné pour la journée du 17 mars 2018 et transmet à la C.D.A. :

- U15 D2 52071.1 St Julien - Courson

8. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 25 mars 2018

- CP 51783.1 St Valérien EESV - St Denis Les Sens : Mme Chéry-Floch Christine
- D1 50029.2 Sens Franco Portugais - Chablis : Mr Rollin Pascal
- D3 gr B 50295.2 St Georges 2 - St Fargeau 2 : Mme Vié Florence
- D4 gr B 50489.2 Cheny 2 - Villeneuve Sur Yonne : Mr Barrault Norbert

9. Situation financière des clubs

La commission,

- en application de l'annuaire du District de l'Yonne - article 44 alinéa 2 du règlement :
« 1. Chaque club ayant un compte ouvert au district, il sera envoyé périodiquement des relevés avec nécessité pour le club de régler le solde sous quinzaine.
2. En cas de non-paiement à la suite de deux rappels écrits ou par voie électronique effectués, le club sera pénalisé d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club et pourra être suspendu de ses droits, et ce jusqu'à règlement des sommes dues.
3. Le fait de porter au compte du club certaines perceptions ne saurait exclure le paiement des sommes dues dans les cas prévus aux règlements dans les délais impartis.»
- prend note de l'extrait du PV du Comité de Direction du 29 août 2017
Le Comité de Direction transmet à la commission sportive pour application de l'article 44 alinéa 2 la situation financière des clubs suivants qui seront pénalisés d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club jusqu'à règlement des sommes dues :
 - par conséquent, il est retiré un point au classement pour l'équipe suivante :
 - Champignelles = départemental 4 gr C

- Villeneuve sur Yonne = départemental 4 gr B

10. Tournois

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Varennes - le 8 mai - tournoi féminin seniors et U17

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

11. Prochaines réunions

Mercredi 28 mars 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-floch

Mercredi 3 avril 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse – Batreau – Guyot - Rollin

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission

Jean-Louis Trinquesse

Le Secrétaire de séance

Pascal Rollin